



**BUSINESS**

**PLAN**

A ce jour

2 OBJECTIFS

*BUREAU DE L’ASSOCIATION :*

*PRESIDENTE : Mle ZANCHETTI Laëtitia*

*TRESORIER : Mr PERRON Bruno*

*SECRETAIRE : Mme ZANCHETTI Annie*

**REPARATION / VENTE**

**DE VEHICULES**

Cibler les populations en difficulté en leur proposant de réparer ou acheter à faible coût un véhicule pour avoir plus de mobilité et donc une facilité vers un retour à l’emploi.

**CHANTIER D’INSERTION**

Favoriser l’accès à l’emploi et à la formation en accompagnant des personnes éloignées du monde du travail en les réinsérant socialement et professionnellement.

CREATION DE L’ASSOCIATION

Garage AutoSolidaire Centre Bretagne

**PONTIVY – AXE PRINCIPAL DE CENTRE BRETAGNE**



L’absence de mobilité pour une personne au chômage est un frein puissant à l’accès à l’emploi et à la formation.

En 2004, 70% des salariés bretons (\*) travaillent hors de leur commune de résidence et la moitié d’entre eux parcours plus de 14km pour se rendre au travail. Sur 100 ménages du pays Centre Bretagne qui ne possèdent pas de véhicule, 5,7% (\*) appartiennent à la tranche d’âge 18-29 ans. Plus de 22% (\*) de la population bretonne «18-60 ans» sont touchés par les problèmes de mobilité du fait de l’absence de véhicule.

(\*) Chiffres INSEE



SON FONCTIONNEMENT



**LE BUREAU** : la Présidente, le Trésorier et la Secrétaire de l’Association s’occuperont de toute la partie administrative et comptabilité du Garage. Ils seront également les référents pour tous les organismes et partenaires de notre action solidaire.

**LE MONITEUR D’ATELIER & L’ENCADRANT** :

Mr COMONT Fabrice aura la responsabilité d’effectuer toutes les recherches nécessaires pour trouver les futurs donateurs de véhicules (particuliers, entreprises, association, …), d’acheter à bas prix des véhicules mis en ventes en ligne et procéder au rapatriement des véhicules sur le site.

Mr LE BRUN Pierre s’occupera d’encadrer et de former les personnes en insertion en les plaçant au cœur de notre action avec une mise en situation réelle de production.

Tous deux devront assurer le fonctionnement du Garage : entretien, réparation et la vente de véhicules d’occasions.

**L’ACCUEIL :** Une personneen contrat CAE devra assurer l’accueil des personnes extérieures au garage en leur apportant toutes les informations utiles et les démarches à suivre pour accéder aux prestations du garage. Elle assura également le standard téléphonique.

Elle s’occupera des dossiers de la clientèle et du paiement ; elle sera un lien direct avec les membres du bureau.

**LE CHANTIER D’INSERTION :**

Pour l’année 2016, nous envisageons 6 personnes en chantier d’insertion. Ils seront formés et accompagnés par le coordinateur et le formateur du garage.

La durée de leur contrat ne peut être inférieure à 4 mois et ne peux excéder 24 mois (sauf dérogation spécifique pour une prolongation d’un salarié de + de 50 ans ou travailleurs handicapés).

Pour l’année 2017, nous projetons une mise en place de 10 personnes en chantier d’insertion.

A la fin de chaque contrat CDDI, les personnes ressortiront avec une qualification, une formation technique, le goût du travail et surtout l’objectif d’avoir retrouvé un emploi.

**Un accompagnant sociaux professionnels** *(extérieur au garage)* interviendra ½ journée par semaine pour l’aide aux personnes en insertion.

La principale action du Garage AutoSolidaire Centre Bretagne

est de réparer et vendre des véhicules

aux personnes en difficultés sociales, professionnelles et situations précaires.



LES PRESTATIONS



**Les Conditions d’accès**

L’Adhésion à l’association est obligatoire : 15 € par an.

La vente, la réparation et l’entretien de véhicules est réservée :

* aux demandeurs d’emploi
* aux bénéficiaires du RSA
* aux personnes dont le quotient familiale CAF est inférieur à 706 €
* aux étudiants majeurs jusqu’à 25 ans
* aux personnes obtenant une prescription d’un service social (CCAS, CPAM…)
* aux personnes ayant un avis d’imposition avec un revenu fiscal de moins de 13 000,00 €

**Les Tarifs**

Notre atelier mécanique, équipé de tout le matériel professionnel d’un garagiste pourra effectuer, quelque soit la marque du véhicule : vidange, entretien, révision, pneumatique, freinage, suspension, embrayage, démarrage, éclairage, diagnostics électroniques… et conseils.

Etant donné la diversification de notre savoir-faire pour l’entretien et la réparation des véhicules, nous optons pour un tarif horaire unique de 30 € (soit 15 € la demi-heure).

**Les Documents à fournir**

* La carte grise, le permis de conduire et la carte d’identité au nom du bénéficiaire
* tous documents (de moins de 3 mois) attestant de l’éligibilité RSA, Pôle Emploi, Quotient Familiale CAF correspondant au nom du bénéficiaire
* OU dernier avis d’imposition
* OU la prescription d’un service social
* OU, pour un étudiant : tous justificatifs de scolarité fournis par l’établissement, droit aux APL étudiant, attestation Pôle Emploi ou toutes autres pièces justificatives complémentaires afin de justifier sa situation.



les autres services



L’Association Garage AutoSolidaire Centre Bretagne est reconnue d’intérêt général.

**Les Dons**

Faire un don de voiture au Garage AutoSolidaire Centre bretagne permet de :

* Aux personnes en difficultés, d’acheter une voiture en bonne état et à bas prix.
* Donner une deuxième vie à votre véhicule.
* Ouvre droit au donateur, à une déduction d’impôt sur le revenu égale à 66% (60% pour les entreprises) de la valeur déclarée du véhicule.

Notre déplacement et le remorquage du véhicule est gratuit pour le donateur.

*Articles 200 et 238bis du Code Général des Impôts :*

« Ouvrent droit à une réduction d’impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant les sommes prises dans la limite de 20% du revenu imposable qui correspondent à des dons et versements, y compris l’abandon exprès de revenus ou produits, effectués par les contribuables domiciliés en France au sens de l’article 4B ».

**En donnant votre voiture, vous contribuez à faire exister le projet, & vous agissez en toute solidarité avec les personnes en difficulté**

**La Location de voiture**

Nous souhaitons mettre rapidement en place un service de location de voiture pour les demandeurs d’emploi afin de faciliter leur déplacement pour un rendez-vous, un entretien d’embauche….

Le coût pour l’usager serait de 8€ par jour, plus le carburant et un chèque de caution de 300€ non encaissé.

Les conditions à l’accès à la location : adhérer à l’association, avoir au moins un an de permis B et le document attestant de son éligibilité au RSA, Pôle Emploi.

Cela pourrait représenter un budget de 900€ de charges par voiture (entretien, assurance…) mais en prenant compte 300 jours de location sur l’année pour qu’une seule voiture, cela représenterait un bénéfice de 1500,00 € environ par voiture, par an.



LE FINANCEMENT



Le Financement de notre projet est conçu budgétairement pour s’autofinancer grâce aux prestations et ventes de véhicules délivrées aux particuliers mais également aux aides de réinsertion et subventions.

Pour une moyenne de 22 véhicules vendus et 83 véhicules réparés dans l’année N, voici notre :

**TABLEAU DE BORD PREVISIONNEL *(ANNEE N)***

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Janvier** | **Février** | **Mars** | **Avril** | **Mai** | **Juin** |
|  | Vendu : 2  Ent/Réparat° : 6 | Vendu : 3  Ent/Réparat° : 8 | Vendu : 2  Ent/Réparat° : 5 | Vendu : 2  Ent/Réparat° : 9 | Vendu : 3  Ent/Réparat° : 7 | Vendu : 2  Ent/Réparat° : 10 |
| **Objectif** | 6 000,00 € | 6 000,00 € | 6 000,00 € | 6 000,00 € | 6 000,00 € | 6 000,00 € |
| **Réalisé** | 6 000,00 € | 8 500,00 € | 5 500,00 € | 7 500,00 € | 8 000,00 € | 8 000,00 € |
|  | **Juillet** | **Août** | **Septembre** | **Octobre** | **Novembre** | **Décembre** |
|  | Vendu : 1  Ent/Réparat° : 6 | Vendu : 1  Ent/Réparat° : 5 | Vendu : 0  Ent/Réparat° : 6 | Vendu : 2  Ent/Réparat° : 9 | Vendu : 3  Ent/Réparat° : 7 | Vendu : 1  Ent/Réparat° : 5 |
| **Objectif** | 6 000,00 € | 6 000,00 € | 6 000,00 € | 6 000,00 € | 6 000,00 € | 6 000,00 € |
| **Réalisé** | 4 500,00 € | 4 000,00 € | 3 000,00 € | 7 500,00 € | 8 000,00 € | 4 000,00 € |

|  |  |
| --- | --- |
|  | **TOTAL Année N** |
|  | Vendu :  **22** voitures  Ent/Réparat° : **83** véhicules |
| **Objectif** | **72 000,00 €** |
| **Réalisé** | **74 500,00 €** |

Le tableau de la page suivante représente le bilan et le compte de résultat sur l’année N.

Vous noterez qu’il manque 22 600,00 € sur l’année N, correspondant au fond de roulement de l’association, ceci permettant d’avancer les salaires et les charges en attendant de percevoir les subventions versées par échelonnement dans l’année.

A ce jour

La démarche du Garage AutoSolidaire Centre Bretagne en tant qu’association pour un chantier d’insertion est indispensable de nos jours pour faire face à la précarité, le chômage, l’exclusion et l’isolement.

Les enjeux économiques et les besoins en mobilité pour l’accès à l’emploi, à la formation mais aussi aux services, aux loisirs et à la vie sociale de la Bretagne, sont les principales actions à mener pour fidéliser les habitants et garantir la survie de nos communes.

**Ainsi nous souhaitons conduire cette ACTION AVEC VOUS.**

La Région Bretagne, le Département du Morbihan, le Conseil Général du Morbihan, les Communautés de Communes, la Ville de Pontivy, et tous les partenaires sociaux…..

⮱ Apportez-nous votre soutien,

⮱ Portez avec nous cette action solidaire.

Notre investissement personnel dans ce projet reflète notre conviction de réussite.

Faire connaître notre association, assurer la promotion du dispositif social sont des valeurs et un ancrage certain pour le territoire de la Bretagne.

ALORS SOUTENEZ-NOUS !